



Séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du mardi 20 septembre 2016 à 18 h

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

- 10.01** Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement
- 10.02** Période de questions du public.

20 – Affaires contractuelles

- 20.01** Octroyer un contrat de services professionnels à la firme *Les Consultants S.M. inc.* pour la réalisation d'un plan local de déplacement dans l'arrondissement de Verdun - Dépense maximale de 64 278,15 \$, contingences et taxes incluses - Appel d'offres public S16-020 (4 soumissionnaires). (1166459008)

70 – Autres sujets

- 70.01** Levée de la séance



Dossier # : 1166459008

| | |
|---|---|
| Unité administrative responsable : | Arrondissement Verdun , Direction des travaux publics , Direction adjointe des projets d'infrastructure et du génie municipal |
| Niveau décisionnel proposé : | Conseil d'arrondissement |
| Projet : | - |
| Objet : | Octroyer un contrat de services professionnels à la firme "Les Consultants S.M. inc." pour la réalisation d'un plan local de déplacement dans l'arrondissement de Verdun - Dépense maximale de 64 278,15 \$ (contingences et taxes incluses) - Appel d'offres public S16-020 (4 soumissionnaires) |

IL EST RECOMMANDÉ :

1. D'autoriser une dépense maximale de 64,278,15 \$ (contingences et taxes incluses) pour la réalisation d'un plan local de déplacement dans l'arrondissement de Verdun ;
2. D'octroyer à la firme "Les Consultants S.M. inc.", plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, conformément aux documents de l'appel d'offres public portant le numéro S16-020 (4 soumissionnaires) ;
3. D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Signé par Pierre WINNER **Le** 2016-09-19 14:20

Signataire :

Pierre WINNER

Directeur d'arrondissement
Verdun , Bureau du directeur d'arrondissement

IDENTIFICATION

Dossier # :1166459008

| | |
|---|---|
| Unité administrative responsable : | Arrondissement Verdun , Direction des travaux publics , Direction adjointe des projets d'infrastructure et du génie municipal |
| Niveau décisionnel proposé : | Conseil d'arrondissement |
| Projet : | - |
| Objet : | Octroyer un contrat de services professionnels à la firme "Les Consultants S.M. inc." pour la réalisation d'un plan local de déplacement dans l'arrondissement de Verdun - Dépense maximale de 64 278,15 \$ (contingences et taxes incluses) - Appel d'offres public S16-020 (4 soumissionnaires) |

CONTENU

CONTEXTE

La Ville de Montréal a adopté en 2008 son *Plan de transport* afin de planifier et de mettre en œuvre des interventions de maintien et de développement de divers modes de transport sur le territoire de l'île de Montréal. De plus, elle a récemment adopté le Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal confirmant les orientations importantes en termes de transport. La Ville a invité les arrondissements à planifier leurs besoins en matière de déplacement sur leur territoire en réalisant un *Plan local de déplacement (PLD)*. Ce dernier devra traiter des transports actifs et collectifs, de la sécurité, du réseau routier, du stationnement et du transport à vocation économique en tenant compte de la relation étroite entre le transport et l'aménagement du territoire et de la gestion des demandes.

L'arrondissement de Verdun a sollicité les services professionnels de firmes spécialisées en planification des transports et circulation, qui par leur expertise seront en mesure de préparer un plan local de déplacement.

En vertu de la Loi 76, l'appel d'offres public portant le numéro S16-020 a été publié le 10 août 2016 dans le journal Constructo et sur le site électronique du SÉAO pour des services professionnels pour la réalisation d'un plan local de déplacement dans l'arrondissement de Verdun. Un délai de 22 jours calendrier a été accordé aux soumissionnaires pour déposer une soumission. L'ouverture des soumissions a eu lieu le 31 août 2016 à 10 h 30. Les soumissions sont valides 120 jours suivant la date d'ouverture.

| | |
|---|---|
| Délai de validité de la soumission : | 90 jours |
| Date de lancement de l'appel d'offres : | le 11 août 2016 |
| Date de réception des soumissions : | le 31 août 2016 |
| Médias dans lesquels l'appel d'offres public a été publié : | SEAO Journal de Montréal Journal Constructo |
| Le délai laissé aux soumissionnaires pour préparer et déposer leurs soumissions : | 22 jours de calendrier : soit 15 ouvrables |
| Émission d'addenda : | Deux (2) |

| |
|--|
| Addenda 01 : Questions/Réponse |
| Addenda 02 : Précisions sur les enveloppes n°01 et 02. |
| |

Le présent dossier vise l'octroi d'un contrat afin de solliciter les services professionnels de firmes spécialisées en planification des transports et circulation, qui par leur expertise seront en mesure de préparer un plan local de déplacement.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

Aucune décision antérieure

DESCRIPTION

Le Plan local de déplacement deviendra un document officiel qui traduit la volonté politique de prendre les moyens pour répondre aux préoccupations, quant aux déplacements, tout en tenant compte des territoires environnants, suivant une approche méthodique et globale : plan d'intention servant de référence et d'instrument de travail.

Les travaux se résument comme suit :

- Inventaire et analyse ;
- Rencontres avec les différents comités ;
- Consultation publique auprès des intervenants du milieu ;
- Rapport préliminaire ;
- Rapport final.

Analyse des soumissions

APPEL D'OFFRES PUBLIC S16-020 : Services professionnels pour la réalisation d'un plan local de déplacements dans l'arrondissement de Verdun

L'arrondissement a procédé à un appel d'offres public (S16-020). Tel que requis par la *Loi sur les cités et ville*, l'adjudication du contrat sera faite par l'utilisation d'un système de pondération et d'évaluation en deux (2) étapes. La première étape concerne l'évaluation qualitative des offres conformes par un comité de sélection nommé à cette fin. Lequel attribue un pointage pour chaque critère de la grille d'évaluation. La deuxième étape concerne l'évaluation monétaire des seules offres dont le pointage intérimaire à la première étape a atteint la note de passage établie à 70 %. Le contrat doit être adjugé au soumissionnaire dont l'offre a obtenu le meilleur pointage final, selon la formule retenue par le Législateur.

Un comité a été formé conformément à la Politique du Service de l'approvisionnement de la Ville de Montréal et a fait l'objet de son approbation. Ce comité a siégé en date du 9 septembre 2016 et a attribué le premier rang (meilleur pointage final) à la firme Les Consultants S.M. inc.

Les services professionnels de surveillance des travaux et le suivi par un laboratoire sont requis pour assurer la qualité des ouvrages à construire.

Date de l'appel d'offres : 11 août 2016

Date d'ouverture : 31 août 2016 à 10 h 30

Huit (8) fournisseurs se sont procurés les documents et ont demandé à garder l'anonymat. Quatre (4) compagnies ont déposé des offres de services : Les consultants S.M. inc., AECOM, WSP Canada et CIMA +.

Les propositions ont été analysées selon deux volets : La qualité de la proposition et le montant soumis. Un pointage intérimaire a été établi lors de l'analyse de la qualité de la proposition, pour passer à l'ouverture des prix, la firme devait obtenir au moins 70.

Quatre (4) laboratoires ont obtenu ce pointage et leur enveloppe de prix ouverte. Les résultats des deux volets étaient ramenés dans la formule suivante:

$$\frac{(\text{pointage intérimaire} + 50) \times 10\,000}{(\text{prix soumissionné})}$$

Le tableau normalisé suivant présente la liste des soumissionnaires et des prix soumis, les écarts de prix entre les soumissions reçues et l'écart entre l'estimation des professionnels et le plus bas montant soumis:

| Soumissions conformes | Note Intérim | Note finale | Prix de base (ttc) | Contingences (5 %) | Total (ttc) |
|---|--------------|-------------|--------------------|--------------------|---------------|
| Les consultants S.M. inc | 74.3 | 1 | 61 217,29 \$ | 3 060,86 \$ | 64 278,15 \$ |
| AECOM | 87.0 | 2 | 79 332,75 \$ | 3 966,64 \$ | 83 299,39 \$ |
| WSP Canada | 84.9 | 3 | 90 577,31 \$ | 4 528,87 \$ | 95 106,17 \$ |
| CIMA + | 86.5 | 4 | 120 189,12 \$ | 6 009,46 \$ | 126 198,57 \$ |
| Dernière estimation réalisée | | | 59 177,63 \$ | 2 958,88 \$ | 62 136,51 \$ |
| Écart entre l'adjudicataire et la dernière estimation (\$) (<i>l'adjudicataire - estimation</i>) | | | | | 92 220,57 \$ |
| Écart entre l'adjudicataire et la dernière estimation (%) (<i>(l'adjudicataire - estimation) / estimation</i>) x 100 | | | | | 43,47 % |
| Écart entre la 2 ^e meilleure note finale et l'adjudicataire (\$) (<i>2^e meilleure note finale - adjudicataire</i>) | | | | | 19 021,23 \$ |
| Écart entre la 2 ^e meilleure note finale et l'adjudicataire (%) (<i>(2^e meilleure note finale - adjudicataire) / adjudicataire</i>) x 100 | | | | | 29,59 % |

Les coûts prévus dans l'estimation SEAO établie le 11 août 2016, par madame Maude Robillard, ing. étaient de 62 136,51 \$, taxes et contingences incluses.

Le coût moyen se situe à 92 220,57 \$, soit 43,47 % de plus que la dernière estimation. Le montant de la soumission la plus basse est supérieur de 2 141,64 \$, soit 3,45 % de plus que la dernière estimation. L'écart de prix entre la plus haute et la plus basse soumission est de 61 920,42 \$, soit 96,33 %.

De ce qui précède, nous estimons que la soumission la plus basse est recommandable.

JUSTIFICATION

Ces services professionnels permettront de répondre aux préoccupations des citoyens et des représentants du milieu en matière de transport en évaluant les besoins actuels et futurs, planifiant et organisant les différentes actions, définissant et proposant des solutions viables, dotant l'arrondissement d'une approche et d'une politique d'ensemble, proposant des mesures et des interventions efficaces et adaptées, mettant en valeur les pôles d'intérêt de l'arrondissement et proposant des mesures qui favorisent l'amélioration de la qualité de vie des résidents et de la sécurité.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Cette dépense sera assumée entièrement par l'arrondissement de Verdun. Les crédits nets pour le projet incluant les contingences sont réservés pour un montant de 58 694,52 \$ et sont prévus au budget de fonctionnement.

| | COÛT TOTAL |
|-----------------------|---------------------|
| Montant | 53 244,00 \$ |
| Contingences 5 % | 2 662,20 \$ |
| TPS 5 % | 2 795,31 \$ |
| TVQ 9,975 % | 5 576,64 \$ |
| Contrat | 64 278,15 \$ |
| Ristourne TPS (100 %) | (2 795,31) \$ |
| Ristourne TVQ (50 %) | (2 788,32) \$ |
| Crédits nets | 58 694,52 \$ |

Imputation - Honoraires - Services professionnels

| | | | | | | | | | | |
|------|---------|--------|-------|-------|--------|------|--------|--------|--------|--------|
| 2436 | 0010000 | 305725 | 03003 | 54301 | 000000 | 0000 | 000000 | 000000 | 000000 | 000000 |
|------|---------|--------|-------|-------|--------|------|--------|--------|--------|--------|

Les crédits ont été réservés par la demande d'achat numéro : 457539.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le Plan local de déplacements s'inscrit dans la démarche amorcée par l'arrondissement dans le but d'améliorer ses performances en matière d'environnement et de développement durable.

Avec des objectifs d'une collectivité au cœur du développement durable et d'une meilleure qualité de vie, ce plan vise à assurer la qualité des milieux de vie résidentiels en favorisant l'aménagement de quartiers durables et de mesures d'apaisement de la circulation.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

L'Arrondissement désire respecter son Plan de transport local adopté en 2008, entre autres, pour s'ajuster aux nouvelles réalités de circulation et pour améliorer son réseau routier. Ce mandat permettra d'orienter les interventions pour améliorer la sécurité et la qualité de vie des citoyens.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Un plan de communication et d'interaction avec le milieu sera produit au début du mandat afin de communiqué à la population et aux commerçants, les orientations.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Octroi du contrat : 10 octobre 2016

Réalisation du plan : mi-octobre 2016 à mi-janvier 2018

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

Le présent dossier donne suite à un appel d'offres assujetti à la *Loi sur l'intégrité en matières de contrats publics*, conformément au décret 482-2013 du 15 mai 2013 du Gouvernement du Québec. Les clauses en prévention de la collusion et de la fraude ont été incluses dans les instructions aux soumissionnaires.

La firme "Les consultants S.M. inc.", (numéro d'entreprise du Québec 3364012420) n'est pas inscrite au RENA (Registre des entreprises non admissibles. De plus, elle n'est pas inscrite sur la liste des entreprises ayant des restrictions sur leur licence de la Régie du Bâtiment du Québec (RBQ) et ne figure pas sur la liste des entrepreneurs à déclarer non conformes en vertu de la politique de gestion contractuelle de la Ville de Montréal.

La validation à l'effet que l'adjudicataire recommandé ne figure pas dans le registre des entreprises non admissibles (RENA) aux contrats publics a été faite le 14 septembre 2016 à 11:42:36.

Le processus suit les règles d'attribution de contrat prescrite par le Gouvernement du Québec.

L'octroi du contrat au plus bas soumissionnaire conforme est donc recommandé, soit : Les consultants S.M. inc. ayant une place d'affaires situé au 433, rue Chabanel Ouest, bureau 1200, Montréal QC H2N 2J9 et dont le numéro de fournisseur est le 122543.

Ce dossier respecte au meilleur de nos connaissances, les encadrements suivants:

- Politique de gestion contractuelle;
- Politique d'approvisionnement;
- Directive "Gestion des contingences, incidences et déboursés dans tous les contrats" (C-OG-DG-D-12-010);
- Directive "Confidentialité des estimations des contrats" (C-RM-GREF-D-16-001);
- Directive "Loi visant à prévenir, combattre et sanctionner certaines pratiques frauduleuses dans l'industrie de la construction" (C-OG-SCARM-D-12-001);
- Loi sur l'intégrité en matière de contrats publics.

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :
Verdun , Bureau du directeur d'arrondissement (Manon BÉLISLE)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Sylvie FILION, Verdun

Lecture :

Maude ROBILLARD
Ingénieure

Jean CARDIN
Directeur